

Bureau du 13 septembre 2004

Décision n° B-2004-2486

commune (s) : Bron - Décines Charpieu - Saint Fons - Saint Priest

objet : **Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006 - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise par des publics issus des territoires inscrits dans le contrat de ville - Conventions de participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La création d'activités et le développement de nouvelles formes d'emploi et d'activités dans les quartiers sensibles sont inscrits comme un des objectifs prioritaires du développement économique des territoires inscrits dans le contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006. Les actions et dispositifs soutenus sont intégrés dans la mise en œuvre du projet européen PIC equal pacerel de développement de l'entrepreneuriat.

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine soutient financièrement des dispositifs communaux ou associatifs d'accompagnement à la création d'entreprise par des publics issus de quartiers inscrits dans le contrat de ville. Le présent rapport concerne le programme d'actions 2004 mis en œuvre pour les communes de Bron, Décines Charpieu, Saint Fons et Saint Priest. Les actions ou dispositifs soutenus, leur coût total ainsi que leur montage financier seraient les suivants :

Commune	Dispositif ou action	Coût et montage financier (en €)	
Bron	dispositif Activ'idées à Bron comprenant : - une antenne création pour l'accueil, la maturation et l'étude-validation des projets, - un pôle de service post-crédation et une pépinière	- commune de Bron	28 255,00
		- Communauté urbaine	10 125,00
		- Etat/ANPE	6 750,00
		- Europe/FSE	36 885,00
		- Région	13 380,00
	- fonds privés	10 125,00	
	<i>sous-total</i>		<i>105 520,00</i>

Décines Charpieu	accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprise et d'activités réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'association Réussir l'insertion à Décines Charpieu	- commune de Décines Charpieu - Communauté urbaine - Europe/FSE - Région	8 827,87 5 000,00 10 000,00 10 000,00
	<i>sous-total</i>		33 827,87
Saint Fons	dispositif initiative-création d'entreprises de la commune de Saint Fons comprenant : - le dispositif repérage initiatives habitants - un guichet communal d'aide à la création d'entreprise - le dispositif d'accompagnement des entreprises en pépinière La Coursive disposant de 26 locaux	- commune de Saint Fons - Communauté urbaine - Etat - Europe/FSE - recettes - autres	36 457,00 15 000,00 20 000,00 50 100,00 26 000,00 15 000,00
	<i>sous-total</i>		162 557,00
Saint Priest	accompagnement de porteurs de projets d'économie sociale sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint Priest	- commune de Saint Priest - Communauté urbaine - Etat	22 200,64 5 300,00 4 600,00
	<i>sous-total</i>		32 100,64
Mions	accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprise et d'activités réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'Aspie (association sans but lucratif pour l'insertion par l'emploi)	- commune de Mions - Communauté urbaine - PLIE/FSE - autres	44 055,23 12 000,00 9 731,74 21 221,15
	<i>sous-total</i>		87 008,12
total de ces actions			421 013,63
total des participations de la Communauté urbaine pour ces actions au titre de l'année 2004			47 425,00

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2000-5604 en date du 10 juillet 2000 et n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Accepte le versement, par la Communauté urbaine, des participations financières au programme 2004 de soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises, pour un montant total de 47 425 € nets de taxes selon la répartition suivante :

- 10 125 € à la commune de Bron pour le dispositif Archiv'idées à Bron ;
- 5 000 € à l'association Réussir l'insertion à Décines Charpieu pour l'accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprises et d'activités ;
- 15 000 € à la commune de Saint Fons pour le dispositif initiative-création d'entreprises ;

- 5 300 € à la commune de Saint Priest pour l'accompagnement de porteurs de projets d'économie sociale ;

- 12 000 € à l'association Aspie pour l'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprises et d'activités.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions de participation financière avec les communes de Bron, Saint Fons, Saint Priest et avec les associations Aspie et Réussir l'insertion à Décines Charpieu.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits du budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2004 et 2005 - comptes 657 340 et 657 480 - fonction 824 - opérations n° 0046, 0048, 0057 et 0059.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,